

Principales différences entre la 2ème et la 3ème version du référentiel

Ci-après les principales différences:

- De nouveaux sceaux de certifications sont apparus



- Le référentiel international de référence a été complété par des référentiels nationaux pour les pays disposant d'un gestionnaire de la licence ENplus. C'est le même avec une adaptation au marché local.
- Le référentiel est divisé en plusieurs parties
- Le terme de "granulé en sac" a été mis à jour
 - ✓ La gamme de poids est passée de 0 à 30 Kg
 - ✓ Les big bags (>30kg) sont définis plus clairement avec la notion de sacs scellés ou non scellés. Les big bags non scellés sont traités comme du vrac et les scellés comme des sacs de 15 Kg.
- Les exigences de qualité sont devenues légèrement plus strictes :

Property	Unit	ENplus A1	ENplus A2	ENplus B
Diameter	mm	6 ± 1 or 8 ± 1		
Length	mm	3,15 < L ≤ 40 ³⁾		
Moisture Content	w-% ¹⁾	≤ 10		
Ash Content	w-% ²⁾	≤ 0,7	≤ 1,2 (1,5)	≤ 2,0 (3,0)
Mechanical Durability	w-% ¹⁾	≥ 98,0 (97,5)	≥ 97,5	≥ 97,5 (96,5)
Fines	w-% ¹⁾	≤ 1,0 ⁴⁾ (≤ 0,5 ⁵⁾)		
Pellet-Temperature	°C	≤ 40 ⁶⁾		
Net Calorific Value	kWh/kg ¹⁾	≥ 4,6		
Bulk Density	kg/m ³ ¹⁾	600 ≤ BD ≤ 750		
Additives	w-% ¹⁾	≤ 2		

¹⁾ As received ²⁾ Dry basis ³⁾ max. 1% of the pellets is allowed to have a length between 40, no pellets longer than 45mm are allowed

⁴⁾ At factory gate or when loading truck for deliveries to end-users ⁵⁾ at factory gate, when filling pellet bags or sealed Big Bags.

⁶⁾ at the last loading point for truck deliveries to end-users

Value from version 2.0 of the Handbook

Deviation from ISO 17225-2

Mechanical Durability in ISO 17225-2:

Class A1: ≥ 97,5 w-% Class B: ≥ 96,5 w-%

Property	Unit	ENplus A1	ENplus A2	ENplus B
Nitrogen	w-% ¹⁾	≤ 0,3	≤ 0,5	≤ 1,0
Sulfur	w-% ¹⁾	≤ 0,04 (0,03)	≤ 0,05 (0,03)	≤ 0,05 (0,04)
Chlorine	w-% ¹⁾	≤ 0,02		≤ 0,03
Ash deformation temperature	°C ¹⁾	≥ 1200	≥ 1100	
Arsenic	mg/kg ¹⁾	≤ 1		
Cadmium	mg/kg ¹⁾	≤ 0,5		
Chromium	mg/kg ¹⁾	≤ 10		
Copper	mg/kg ¹⁾	≤ 10		
Lead	mg/kg ¹⁾	≤ 10		
Mercury	mg/kg ¹⁾	≤ 0,1		
Nickel	mg/kg ¹⁾	≤ 10		
Zinc	mg/kg ¹⁾	≤ 100		

¹⁾ Dry basis

- Les distributeurs sans contact physique avec le granulé en vrac ou via des prestataires de services ont maintenant la possibilité de se certifier ENplus sur une base volontaire. Ils sont soumis à un audit annuel à distance.
- Une nouvelle catégorie de distributeurs a été créée pour ceux qui livrent uniquement par camions complets (≥ 20 tonnes) aux clients finaux. Les exigences pour ces distributeurs sont moins strictes que pour ceux réalisant des livraisons partielles.
- De nouvelles définitions et termes ont été ajoutés et de nouvelles procédures ont été expliquées dans ce nouveau référentiel.
- La catégorie des **prestataires de services** a été créée : les entreprises en contrat avec au moins deux autres entreprises pour l'ensachage ou les livraisons partielles de clients finaux doivent se certifier. Les prestataires de services peuvent se certifier sur une base volontaire. Le prestataire de services dispose du sceau de service suivant :



BE 912 SP